

Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2003

370 000 exploitations professionnelles

Le nombre d'exploitations professionnelles diminue de 2,3 % par an de 2000 à 2003. Elles disposent en moyenne de 70 hectares contre 65 en 2000. Hors travail saisonnier, plus de 875 000 personnes travaillent à temps plein ou partiel sur ces exploitations.

Près de 370 000 exploitations dites « professionnelles » (voir méthodologie) et 220 000 autres unités, d'importance économique beaucoup plus modeste, dites par opposition « non professionnelles ». C'est le portrait en résumé de l'agriculture française métropolitaine en 2003. De 2000 à 2003, le nombre d'exploitations professionnelles diminue de 2,3 % par an. Il s'était réduit en moyenne de 3,0 %

chaque année de 1988 à 2000, une période qui se caractérisait par de nombreux départs en retraite et en préretraite. Les exploitations professionnelles concentrent aujourd'hui 95 % du potentiel agricole. Elles représentent la quasi-totalité de l'activité laitière ou horticole, 95 % du potentiel viticole, 94 % de l'élevage bovin à viande et 93 % de celui des grandes cultures. Leur poids est plus réduit en élevage ovin. Les exploitations non professionnelles se singularisent par un nombre important d'exploitants âgés. Ce sont souvent des retraités ou encore des ruraux pour qui l'agriculture n'est pas l'activité principale.



Sources : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations en 2003 et Recensements agricoles 2000 (même échantillon) et 1988

Une moyenne de 70 hectares

De 2000 à 2003, l'agrandissement des exploitations professionnelles se poursuit. Elles disposent désormais d'une moyenne de 70 hectares de superficie agricole, soit 5 de plus qu'en 2000. Elles s'étendaient sur 42 hectares en 1988. Les extensions se font le plus souvent en récupérant les terres d'anciennes exploitations. La superficie globale des exploitations professionnelles ne varie donc guère : elles cumulent 25,5 millions d'hectares soit une petite moitié du territoire ➤

> national. L'importance des très grandes exploitations est toujours plus forte. L'effectif des unités de plus de 100 hectares augmente encore. On en comptabilise 67 000 de 100 à 200 hectares et 15 500 de plus de 200 hectares. Elles étaient respectivement 63 000 et 14 000 en 2000. En deçà de 100 hectares, les effectifs diminuent. Illustration du poids des grosses exploitations, 9 500 unités détiennent 16 % de la dimension économique agricole des exploitations professionnelles. Et les 75 000 plus grosses en représentent la moitié.

Pour en savoir plus...

■ « Recensement agricole 2000 », *Agreste-Cahiers* 2000, n° 3-4, décembre 2001

■ « Les exploitations agricoles non professionnelles en 2000 », *Agreste-Cahiers* 2000, n° 2, mars 2004

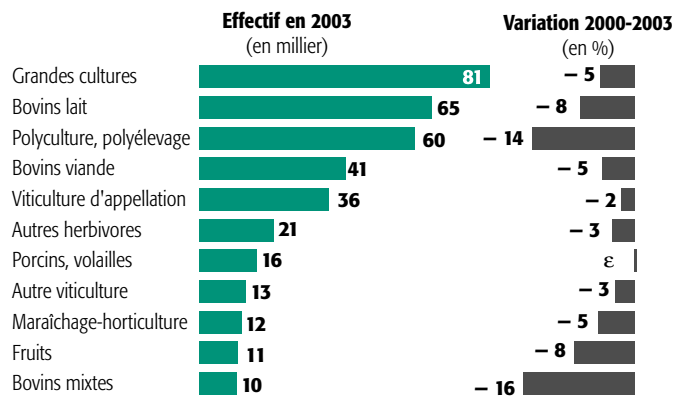
et le site Internet du Sces : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Le succès des formes sociétaires se maintient

Un tiers des exploitations professionnelles adoptent aujourd'hui une forme sociétaire. Les plus nombreuses sont les 61 000 exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL). Elles étaient 55 000 en 2000. Le nombre de groupements agricoles d'exploitation en commun (Gaec) progresse un peu moins, passant de 41 500 unités en 2000 à 43 000 en 2003. On dénombre 15 500 sociétés civiles d'exploitation agricoles (SCEA), très présentes en viticulture. Elles sont 800 de plus qu'en 2000. Les exploitations individuelles professionnelles

81 000 exploitations spécialisées en grandes cultures

Exploitations professionnelles métropolitaines par orientation technico-économique en 2003



Sources : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations en 2003 et Recensement agricole 2000 (même échantillon)

sont 241 000, soit 35 000 de moins qu'en 2000. En 2003, l'exploitant individuel est présent dans toutes les activités agricoles : élevage bovin, grandes cultures ou associations de plu-

L'exploitant en forme sociétaire dispose d'une centaine d'hectares

sieurs productions. Il dispose d'une cinquantaine d'hectares soit deux fois moins que l'agriculteur installé sous une forme sociétaire.

10 000 unités non spécialisées en moins

La spécialisation et la concentration des exploitations se poursuivent. Sur 367 000 unités professionnelles, seules 60 000 sont de types « mixtes » associant de façon équilibrée plusieurs types de culture ou d'élevage. On en dénombrait 10 000 de plus en 2000. La concentration des unités spécialisées touche toutes les activités avec une diminution du nombre d'exploitations et un accroissement des superficies ou des cheptels. Près de 81 000 producteurs sont en 2003 spécialisés en grandes cultures. On en comptabilisait 4 000 de plus en 2000.

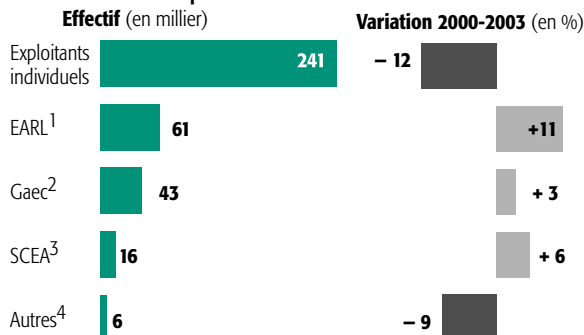
Traditionnellement à la tête des plus vastes exploitations, ces exploitants disposent désormais d'une moyenne de 106 hectares de superficie agricole soit 6 de plus qu'en 2000. Le constat est plus nuancé pour les viticulteurs dont la superficie unitaire en vigne progresse peu. Ils sont en effet confrontés à plusieurs contraintes : réglementaires sur les plantations et économiques pour écouler des productions sur des marchés souvent saturés. Les 65 000 éleveurs spécialisés dans la production laitière ont désormais une moyenne de 39 vaches laitières, soit 3 de plus qu'en 2000. Le cheptel des 41 000 producteurs spécialisés de viande bovine passe de 49 à 51 vaches nourrices. Les éleveurs de plus de 1 000 porcs développent leur cheptel malgré une conjoncture délicate. Ils en détiennent en moyenne 2 050 contre 1 950 en 2000. Les gros élevages de poules pondeuses s'affirment un peu plus. Les unités de plus de 50 000 poules abritent en moyenne 107 000 animaux. Ils en détenaient 100 000 en 2000.

80 % des emplois pour les exploitants et leur famille

Plus de 875 000 personnes, hors salariés saisonniers, travaillent à temps plein ou partiel

Un tiers de formes sociétaires

Exploitations professionnelles métropolitaines par statut en 2003



1. Exploitations agricoles à responsabilité limitée.
2. Groupements agricoles d'exploitation en commun.
3. Sociétés civiles d'exploitation agricoles.
4. Autres sociétés, coopératives, personnes physiques ou morales.

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations en 2003

Plus de poids pour le travail salarié				
Actifs agricoles des exploitations professionnelles métropolitaines				
	Nombre d'actifs (millier)		Quantité de travail (millier d'UTA ¹)	
	2000	2003	2000	2003
Chefs d'exploitation et coexploitants	491,5	472,7	453,3	436,3
Conjoints non coexploitants	180,0	160,8	109,7	94,2
Autres actifs familiaux	117,5	95,5	49,1	41,9
Ensemble des actifs familiaux	789,0	729,0	612,1	572,4
dont femmes	280,1	254,1	186,7	168,6
dont salariés	25,2	27,5	19,6	21,5
Salariés permanents non familiaux	147,5	146,1	124,1	124,3
Salariés saisonniers	///	///	90,2	88,2
Salariés des ETA ² et Cuma ³	///	///	6,9	7,9
Ensemble des actifs	///	///	833,3	792,8

1. Unité de travail annuel (travail d'une personne à plein temps pendant une année).
2. Entreprises de travaux agricoles. 3. Coopératives d'utilisation de matériel agricole.

Sources : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations en 2003 et Recensement agricole 2000 (même échantillon)

➤ sur les exploitations professionnelles en 2003. L'évolution de ces actifs permanents suit celle des exploitations : leur nombre diminue de 2,2 % par an depuis 2000. Plus des quatre cinquièmes des emplois sont occupés par les exploitants ou leur famille. Cet effectif diminue au rythme moyen de 2,6 % par an entre 2000 et 2003. Les enfants d'agriculteurs choisissent plutôt une profession non agricole. Les parents d'exploitants vivent plus souvent que par le passé dans un logement séparé, et sont moins enclins à apporter une aide à l'exploitation. Et les conjointes travaillent davantage hors agriculture. La proportion d'actifs familiaux à statut salarié reste modeste, mais leur nombre s'est considérablement accru depuis 1988. Ils ne constituent encore que 4 % de l'ensemble des actifs familiaux en 2003, mais ils n'étaient que 3 % en 2000 et 1 % en 1988. Ils sont jeunes et consacrent tout leur temps à l'agriculture, en tant que coexploitants d'exploitation en société, conjointes ou enfants d'exploitants. Les 146 000 salariés permanents non familiaux constituent le deuxième groupe d'activité

après les exploitants et leur famille. Leur nombre reste stable par rapport à 2000.

L'équivalent de 2,2 actifs par exploitation

L'ensemble des actifs sur les exploitations professionnelles fournissent en 2003 l'équivalent du travail de 793 000 personnes occupées à plein temps pendant une année. Cette quantité de travail représente en moyenne l'équivalent de 2,2 personnes par exploitation ou encore 3,1 pour 100 hectares. La productivité continue de s'accroître rapidement : il fallait l'équivalent de 3,3 actifs pour cultiver 100 hectares en 2000 et 4,7 en 1988. Moins nombreuses, les conjointes actives passent plus de temps sur l'exploitation. Leur contribution, comme celle des autres aides familiaux, est plus marquée dans les exploitations d'élevage, notamment d'élevage bovin laitier qui nécessitent de grosses quantités de travail.

Une meilleure formation

La formation initiale agricole des exploitants continue de s'améliorer. En 2003, près du quart des exploitants professionnels

ont au moins le niveau du baccalauréat agricole. Les progrès des plus jeunes sont substantiels. Les moins de 40 ans sont désormais 47 % à ce niveau d'études contre 37 % en 2000. Mais pour ces jeunes, la formation agricole des hommes reste plus fréquente que celle des femmes qui sont plus nombreuses à s'orienter vers les études générales. Seulement 60 % des jeunes exploitantes ont suivi un cursus initial agricole, alors que 90 % des hommes sont dans ce cas.

Joël Grivaux

Scees - Bureau des Statistiques des structures agricoles et du milieu rural

et Solange Rattin

Scees - Bureau de l'Information statistique

Un tiers des exploitations professionnelles concentrées dans quatre régions			
Exploitations professionnelles métropolitaines			
Région	2000	2003	Variation annuelle moyenne 2000-2003 (en %)
Midi-Pyrénées	36 300	33 600	-2,5
Bretagne	34 900	31 800	-3,1
Pays de la Loire	33 000	30 800	-2,3
Aquitaine	32 600	30 000	-2,7
Rhône-Alpes	29 500	27 400	-2,4
Languedoc-Roussillon	21 700	20 700	-1,5
Poitou-Charentes	21 500	20 000	-2,4
Centre	21 400	19 800	-2,5
Auvergne	19 700	18 300	-2,4
Champagne-Ardenne	17 700	17 100	-1,2
Bourgogne	17 300	16 600	-1,4
Basse-Normandie	17 400	15 800	-3,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	15 500	14 600	-1,9
Nord - Pas-de-Calais	13 200	12 300	-2,5
Picardie	11 900	11 400	-1,6
Limousin	11 600	10 700	-2,6
Lorraine	9 300	8 700	-2,3
Haute-Normandie	8 200	7 400	-3,5
Franche-Comté	7 600	7 200	-2,1
Alsace	7 000	6 800	-1,0
Île-de-France	4 800	4 500	-2,5
Corse	2 000	1 900	-1,6
Ensemble	394 000	367 200	-2,3

Sources : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations en 2003 et Recensement agricole 2000 (même échantillon)

Méthodologie

■ L'enquête sur la structure des exploitations de 2003 a été effectuée de l'automne 2003 au début de l'année 2004 sur un échantillon en France métropolitaine de 75 000 exploitations. Constitué à partir du recensement agricole 2000, cet échantillon sera réutilisé pour les enquêtes suivantes, prévues en 2005 et en 2007. Afin de présenter des évolutions statistiques significatives, les résultats 2003 sont ici comparés aux données 2000 du même échantillon, qui peuvent différer légèrement de celles du recensement exhaustif.

■ L'exploitation agricole est une unité économique à gestion unique, qui participe à la production agricole. Elle répond à l'un des critères de dimension suivants : avoir au moins un hectare de superficie agricole utilisée, ou encore vingt ares de cultures spécialisées, ou bien posséder un autre élément de

production supérieur à un minimum (une vache, dix ruches, etc.).

■ L'exploitation agricole professionnelle satisfait à deux critères supplémentaires. Sa dimension économique est supérieure à 8 unités de dimension européenne (UDE), soit l'équivalent de 12 hectares de blé. Elle doit aussi utiliser au minimum l'équivalent de 75 % du travail fourni par une personne occupée à plein temps pendant une année. Il existe des passages permanents entre les deux types d'agriculture, professionnelle ou non. Ainsi, un agriculteur professionnel peut-il réduire progressivement sa superficie avant de cesser son activité, jusqu'à se trouver classé parmi les non professionnels. Quand l'exploitation est reprise, elle peut à nouveau rejoindre le groupe des exploitations professionnelles.

10 000 agriculteurs professionnels dans les Dom

■ L'enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2003 a été conduite simultanément en métropole et dans les départements d'outre-mer.

■ Une publication particulière sera consacrée aux départements d'outre-mer. Elle fera état de 2 500 exploitations professionnelles en Guadeloupe, 1 700 en Martinique, 800 en Guyane et 4 900 à La Réunion. On y trouvera aussi 7 800 exploitations non professionnelles en Guadeloupe, 3 100 en Martinique, 700 en Guyane et 2 700 unités non professionnelles à La Réunion.

Plus de 220 000 exploitations non professionnelles

■ Elles sont plus de 220 000 en 2003. On en dénombrait plus de 400 000 en 1988 et 270 000 en 2000. Ces exploitations dites « non professionnelles » ne fournissent aujourd'hui en moyenne que l'équivalent du travail d'une personne à tiers de temps. Le poids de ces petites unités, qui disposent en moyenne de 10 hectares de superficie, demeure toutefois réel dans certains élevages. On y trouve notamment plus de la moitié des équidés des exploitations agricoles, un tiers des ruches, 17 % des lapines mères et 10 % des ovins.

■ De nombreux exploitants non professionnels sont retraités : 43 % ont plus de 60 ans en 2003 et 36 % déclarent une profession principale traduisant un statut d'inactivité. Les femmes occupent 30 % des postes d'exploitants. Ce sont principalement des conjointes qui ont succédé de façon temporaire à leur mari retraité, afin de

se constituer pendant quelques années une retraite d'exploitant. La majorité des exploitants non professionnels n'a toutefois pas atteint l'âge de la retraite, et 12 % ont moins de 40 ans. Ce sont le plus souvent des actifs qui exercent leur profession principale en dehors de l'agriculture par choix ou par nécessité, les revenus agricoles étant insuffisants pour assurer les besoins de la famille. Les hommes sont ouvriers ou employés, les femmes sont plutôt employées.

■ Les exploitations non professionnelles contribuent pour 10 % à la dimension économique agricole en Alsace, notamment en raison du grand nombre de viticulteurs qui exercent une deuxième activité. Ils représentent 8 % du potentiel agricole en Midi-Pyrénées où l'élevage ovin est très présent, et 7 % en Languedoc-Roussillon comme en Rhône-Alpes.

Plus de la moitié des équidés

Part des exploitations non professionnelles métropolitaines en 2003 (en %)

Cheptel des équidés	56
Ruches	33
Lapines mères	17
Cheptel ovin	10
Cheptel des vaches nourrices	7
Cheptel caprin	5
Cheptel des poulets de chair	4
Cheptel porcin	2
Cheptel des vaches laitières	1
Superficie du verger	11
Superficie toujours en herbe	11
Superficie de vignoble sans appellation	8
Superficie en céréales	7
Superficie du vignoble d'appellation	4

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations en 2003